

PASS YVELINES+ & PASS'SPORT

PASS YVELINES +



Pass
Yvelines +.

Le Département des Yvelines lance, à partir du 1er juillet 2026, une nouvelle campagne d'inscriptions au Pass Yvelines + (anciennement Pass+) pour l'année scolaire 2026-2027.

Le Pass Yvelines + permet aux jeunes collégiens yvelinois de bénéficier de deux avantages :

- **une aide financière de :**
70 € pour tous les collégiens yvelinois,
100 € pour les collégiens boursiers et les jeunes suivis par l'Aide Sociale à l'Enfance,
afin de pratiquer des activités sportives et culturelles auprès d'un réseau de près de
[2 000 partenaires référencés sur le site Pass Yvelines Plus](#)
- **une offre de bons plans** proposée par ces mêmes partenaires : tarifs réduits, avantages exclusifs, jeux-concours.

Pour la nouvelle campagne 2026-2027, les inscriptions sont ouvertes du 1er juillet 2026 au 31 mai 2027 sur le site de **Pass Yvelines +**.

[Lien du site internet Pass Yvelines +.](#)

Une fois votre inscription validée, **vous aurez jusqu'au 31 mai 2027** pour utiliser votre aide financière !

PASS'SPORT

Qu'est-ce que le Pass'Sport ?



Le Pass'Sport est une aide financière de 70 € par jeune éligible pour couvrir tout ou partie des frais d'inscription dans un club, association sportive ou salle de sport partenaire. Il prend la forme d'une réduction immédiate lors de l'inscription. C'est un dispositif du ministère des Sports, de la Jeunesse et de la Vie associative.

Vous pourrez recevoir ou demander le pass'Sport dès le 1er septembre 2025.

[Lien pour toutes informations sur le Pass'Sport](#)